

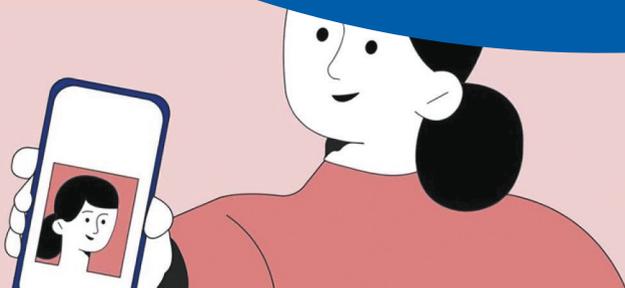
Votre Ville 357

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS



PRATIQUE N°9

MAI • JUIN 2025



Rien de plus simple pour prouver votre identité

VOTRE IDENTITÉ DANS VOTRE TÉLÉPHONE

Plus pratique, plus sûr, plus utile

“ Prouver son identité ou présenter son permis de conduire sur son téléphone, c'est désormais possible grâce à l'identité numérique France Identité.

Grâce au nouveau format des Cartes d'Identité vous pouvez désormais créer votre identité numérique. Pour cela il faut télécharger l'application France Identité.

France Identité est l'application officielle, et la seule, qui permet à chaque citoyen de disposer dans son smartphone de sa CNI ou de son permis de conduire.

Vous créez ensuite sur l'application votre identité numérique que vous faites certifier dans un second temps en mairie

grâce à un QR code. C'est ce QR code qui vous permet d'obtenir la validation en Mairie. Cette démarche vous permet d'être mieux protégé contre les usurpations d'identité et vous gardez la main sur vos données personnelles. Cette identité numérique est aussi un moyen d'accès aux services publics essentiels (CAF, Assurances Maladies, MonCompteFormation etc...) sans mot de passe. L'identité numérique certifiée permet enfin de réaliser des démarches sensibles à distance

comme la procuration de vote 100 % dématérialisée ou via France Connect + de faire une demande pour MaprimeRénov.

Les personnes, âgées ou non, qui ont un rapport compliqué avec les smartphones et les applications peuvent se tourner vers le conseiller numérique de l'Espace France Services. Cet agent municipal vous aidera et vous guidera tout au long de cette démarche, car à Ste Gen' tout le monde doit avoir accès à la simplification numérique. ■



France Identité Numérique

— #sgdb91 —



@villesgdb91



Espace France Services

01 70 58 96 50

france-services@sgdb91.com



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION





SUR LA ROUTE

Stationnement interdit en ville aux camions de plus de 3,5t

Afin de préserver la qualité de vie de la commune, de protéger les habitants mais aussi les trottoirs et au vu de nombreuses plaintes d'habitants, la Ville a pris un arrêté permanent. Celui-ci interdit à tous les camions de plus de 3,5 tonnes de se garer en ville. Seules trois zones de la commune leurs sont autorisées ; la Route de Longpont, le Pont de la Fouille et bien entendu celle de la Croix-Blanche pour que les enseignes puissent être livrées normalement. En cas d'infractions, n'hésitez à utiliser l'application mobile de la ville pour nous les signaler.

TRI DES BIODÉCHETS

L'Agglo s'engage !

“ Le top départ sera donné le 1^{er} juillet prochain. A compter de cette date, vous pourrez utiliser le bioseau et les rouleaux de sacs orange fournis par Cœur d'Essonne Agglomération afin de trier et valoriser vos biodéchets.

Mais alors, qu'est-ce qu'un biodéchet ? Il s'agit en réalité des restes de cuisine et de vos assiettes, en quelques mots, des déchets organiques contenant beaucoup d'eau qui mériteraient d'être valorisés plus efficacement sous forme de biogaz et de compost pour l'agriculture alors qu'aujourd'hui, mélangés aux ordures ménagères, ils sont purement et simplement incinérés.

Afin de vous aider à y voir plus clair, l'Agglo a distribué à tous les foyers Génovéfains une réglette de tri qui vous accompagnera afin de déterminer quels

déchets seront à mettre dans la poubelle d'ordures ménagères, dans votre composteur si vous en avez un et demain, dans votre nouveau sac orange dédié aux biodéchets.

QUEL AVANTAGE REVÊT CETTE OPÉRATION ?

En séparant la collecte des ordures ménagères de celles des biodéchets, ces derniers seront triés par notre syndicat intercommunal et transformé par la SEMARDEL, afin de devenir du biogaz injecté dans le réseau de gaz. Ils formeront ainsi une nouvelle source d'énergie tandis

que les résidus de la méthanisation pourront retourner dans les champs, nourrir la terre.

Cette démarche, excellente pour notre environnement et traduisant l'engagement de l'Agglo au service de la transition énergétique, n'augmentera pas les coûts ni le nombre de collectes. En effet, une fois votre sac orange rempli, vous pourrez le jeter avec les autres sacs poubelle dans votre bac habituel dédié aux ordures ménagères. Ensemble, mobilisons-nous pour une gestion de nos déchets plus respectueuse de notre environnement ! ■



SERVICE PUBLIC

Un broyeur à végétaux pour mieux valoriser nos déchets verts !

“ Consciente de l'importance du volume des déchets verts produits par les habitants et les services techniques des villes, Cœur d'Essonne Agglomération engage une démarche écoresponsable pour mieux les valoriser.

En effet, jusqu'à présent, ces déchets verts issus de la taille des haies, de la tonte des pelouses, de l'entretien des massifs arborés ou encore du ramassage des feuilles mortes sont collectés et envoyés sur la plateforme de compostage de Vert-le-Grand, alors même qu'ils pourraient être revalorisés ici, localement.

Afin d'engager ce changement de pratique, l'Agglo a fait l'acquisition d'un broyeur de déchets végétaux doté d'une remorque routière qui sera mis à disposition des services techniques des communes membres. Au rythme de 18 m³/h, nos agents du service des Espaces Verts pourront ainsi broyer les déchets issus de leur travail quotidien afin que le broyat ainsi produit soit réutilisé au sein de nos parterres afin de protéger les plantes de la sécheresse en maintenant l'humidité des sols.

Une démarche qui s'inscrit pleinement dans les actions écoresponsables d'ores-et-déjà menées par la Ville qui a fait le choix depuis de nombreuses années de trouver des alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires, a accru l'utilisation de plantes vivaces, s'est attelée à préserver davantage la ressource en eau grâce aux cuves de récupération des eaux pluviales installées sur la commune ou a poursuivi l'acquisition de matériels électriques neufs en lieu et place des vieux outils thermiques.

Main dans la main, l'Agglo et la ville agissent résolument pour des services publics toujours plus responsables et engagés dans la transition écologique. ■



Permanences

- ➔ **AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES MÉDIAVIPP 91**
 Le 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h et le 3^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h à l'Espace France Services.
 Prise de RDV : MEDIAVIPP 01 60 78 84 20.
- ➔ **POINT RELAIS CAF**
 Espace France Services.
 Accueil aux horaires d'ouverture de la structure.
- ➔ **ÉCRIVAIN PUBLIC**
 Tous les jeudis, de 9h à 12h, au CCAS
 Contact : 01 69 46 81 60.
- ➔ **CIDFF**
 Le mardi de 9h à 12h au CCAS sans rendez-vous.
 Le vendredi après-midi de 14h à 17h.
 RDV : Maison de justice et du droit au 01 69 46 81 50.
- ➔ **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
 Aider au règlement amiable des conflits à la maison de la justice et du droit de Cœur d'Essonne Agglomération.
 Sur RDV au 01 69 46 81 50.
- ➔ **CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE**
 Deux mardis dans le mois de 9h à 11h30.
 14, rue des douze Apôtres - 91000 Evry. Sur rendez-vous au 01 60 78 01 27.

Les pharmacies de garde



DIMANCHE 25 MAI
PHARMACIE LA FONTAINE

4 allée des Cèdres
Brétigny-sur-Orge
09 84 37 88 12 ngen
Saint-Michel-sur-Orge
01 69 25 16 53

JEUDI 29 MAI
PHARMACIE MAISON NEUVE

Centre Commercial Auchan
Id la maison neuve
Brétigny-sur-Orge
01 60 85 04 88

DIMANCHE 1^{ER} JUIN
PHARMACIE DU DAMIER

9 place du Damier
Grigny
09 87 55 49 74

DIMANCHE 8 JUIN
PHARMACIE BELIN
173 avenue Gabriel Peri
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 16 63 55

LUNDI 9 JUIN
PHARMACIE CHARLES
9 avenue Gilbert Fergant
Cc Les Arcades Du Clos
Le Plessis Paté
01 60 84 74 17

DIMANCHE 15 JUIN
PHARMACIE DE PROVENCE
21 avenue de Provence
Viry Chatillon
01 69 24 34 23

DIMANCHE 22 JUIN
PHARMACIE DE L'ESPLANADE

16 avenue de la grande borne
Viry Chatillon
01 69 45 43 44

DIMANCHE 29 JUIN
PHARMACIE DU DONJON

9 avenue du Régiment
Normandie Niemen
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 11 84

DIMANCHE 6 JUILLET
GRANDE PHARMACIE DE FLEURY

24 rue Rosa Parks
Fleury Merogis
01 60 15 80 83

DIMANCHE 13 JUILLET
PHARMACIE ERMITAGE

6 place de la Libération
Villemousson-sur-Orge
01 69 04 05 15

PHARMACIES DE GARDE

+ d'infos sur monpharmacien-idf.fr.
Pour rappel, dans tous les départements d'Ile-de-France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie ou le commissariat de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit. Composer le 17.** Les horaires des pharmacies étant variables, il est conseillé de téléphoner avant tout déplacement.

Le baromètre Cartes d'identité et passeports

Période du 1^{er} juin au 31 juillet 2025

Faire votre passeport pour les vacances, refaire votre pièce d'identité prend du temps et il peut être urgent de venir nous voir. Ce baromètre vous donne les délais d'obtention d'un rendez-vous et les délais (indicatifs) de fabrication par la préfecture. Le meilleur moyen d'être serein quand vous effectuerez vos démarches est de prévoir à l'avance !

Prise de rendez-vous
en Mairie

1
MOIS

Fabrication
en Préfecture

1
MOIS

Délais indicatifs, sous réserve de l'évolution des rendez-vous et que le dossier ne soit pas rejeté par l'ANTS car incomplet ou non conforme.

VOTRE VILLE N°357 - CAHIER PRATIQUE - N°9 - MAI • JUIN 2025

Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois • ☎ 01 69 46 80 00 • www.sgdb91.com

Directeur de la publication : Frédéric Petitta • Rédactrice en chef, Directrice de la Communication : Isabelle Auffret

Rédaction : Willy Richert, Sylvie Santiso Perez, Sonia Caccamo • Mise en page : Julien Hosni

Photos : Service communication • Impression : Imprimerie de Compiegne • Reproduction même partielle interdite.

#sgdb91



@villesgdb91